

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2026 à 20h00, en Mairie

Ordre du jour

- Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juillet 2026
- Tarifs du périscolaire
- CCGM – Convention de refacturation des repas extrascolaires
- Convention relative à l'utilisation du bassin d'apprentissage à la natation de la commune de Noisy-le-Roi
- CCGM – Désignation des membres de la commission spéciale SCOT
- APPVPA - Désignation d'un nouveau délégué suppléant
- Désignation d'un référent déontologue des élus du conseil municipal
- CIG – Adhésion au groupement de commandes pour les assurances incendie, accident et risques divers (IARD) pour la période 2028-2031
- CIG – Convention relative à la mise à disposition d'agents du Centre Interdépartemental de gestion de la Grande Couronne pour une mission d'inspection en santé et sécurité au travail
- Taxe sur la vacance des locaux d'habitation – Instauration et fixation du taux
- Attribution d'une indemnité à un conseiller délégué et révision du taux d'un adjoint
- Décisions du Maire
- Informations générales :
 - Plan Communal de Sauvegarde (PCS)
 - Restaurant, rue du Poteau logé :
 - Point sur l'avancement des travaux
 - Appel à candidatures pour la mise en location-gérance de l'activité
 - Ecole :
 - Point sur l'installation de panneaux thermiques et solaires
 - Nouveau marché de fourniture et livraison des repas scolaires
 - Point sur la situation du château



Le Maire,
Adriano Ballarin